

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

12^{ème} Commission - N° 2007/IV-12e/03

Service consulté

COMMUNICATION
MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE CONCERTÉE
EN MATIÈRE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Résumé : *Le présent rapport a pour objectif de présenter un cadre d'orientation pour la mise en œuvre d'une politique concertée en matière de coopération transfrontalière. Il présente également un bilan d'étape des travaux réalisés dans le cadre du Groupe de Projet n°7 du Projet pour le Haut-Rhin.*

INTRODUCTION

Le Projet pour le Haut-Rhin vise à concrétiser et à adapter les actions du Département du Haut-Rhin à un contexte concurrentiel en pleine mutation tout en répondant aux attentes des citoyens haut-rhinois.

Compte tenu de l'ampleur des changements auxquels nous devons faire face, il s'agit de réorganiser les modes de fonctionnement et d'action de notre collectivité pour relever les nouveaux défis mondiaux, nationaux et locaux qui se présentent à nous.

Le Département du Haut-Rhin, collectivité de proximité, a ici un rôle fondamental à jouer puisqu'il influe directement sur la structuration des territoires et sur les politiques du quotidien.

La démarche "Projet pour le Haut-Rhin" comporte 3 niveaux :

- Le 1^{er} niveau est interne : mise en place de démarches transversales pour améliorer la qualité et l'efficacité de nos missions de services publics.
- Le 2nd niveau est externe par un renforcement de l'identité du Département par un repositionnement territorial de ses politiques et de ses services.
- Le 3^{ème} niveau vise à une meilleure gouvernance du territoire alsacien, par un partenariat quotidien entre nos trois grandes collectivités, et un rapprochement entre les deux Départements. Il a également pour objectif une meilleure gouvernance de l'Alsace au cœur de l'Europe, qui se concrétise par une vision volontariste de la coopération transfrontalière.

Elle matérialise également une volonté de conduire des politiques exemplaires dans un certain nombre de domaines de compétences du Département, qui ambitionne de renforcer sa place de collectivité stratégique capable de répondre aux défis économiques et sociaux : le logement, le handicap, la santé, l'économie avec en particulier le Plan de revitalisation économique du Haut-Rhin.

OBJECTIFS DU GROUPE DE PROJET N°7 DU PROJET POUR LE HAUT-RHIN

Les travaux engagés en matière de coopération transfrontalière par le Groupe de Projet n°7 s'inscrivent dans un cadre précis, qui est celui du Projet pour le Haut-Rhin, et ont pour but de répondre aux objectifs suivants :

- définir une stratégie globale pour l'action départementale dans un contexte en pleine mutation conjuguant les enjeux internationaux, régionaux, départementaux et locaux,
- impulser une nouvelle dynamique au sein des politiques départementales pour passer d'une logique de guichet à une logique de projet,
- aboutir à une sélection de domaines et de projets transfrontaliers porteurs, afin de cibler au mieux les interventions départementales et d'aboutir à une politique clairement identifiable, concertée et partagée avec toutes les parties prenantes, qui devra s'inscrire dans un processus plus vaste de synergie interactive, qui pourra être celui visant à créer une région métropolitaine européenne.

CONTEXTE

Une réorganisation des territoires se dessine progressivement dans toute l'Europe. Ce mouvement a été pressenti par l'Union européenne et se retrouve dans nombre de textes communautaires récents (Lisbonne et Göteborg) et dans diverses directives en matière d'aménagement du territoire. Les périmètres frontaliers tentent de transcender les frontières pour reconstituer une unité géographique d'un nouvel ordre, reposant sur une logique pratique, du vécu, de la proximité et des atouts communs.

Le Département du Haut-Rhin est partie intégrante d'un territoire riche, trinational et triculturel, dont les potentialités sont loin d'être exploitées. Une coopération accrue, bien structurée, permettrait à cet espace de se positionner parmi les plus grandes régions européennes, voire de constituer l'une des premières régions métropolitaines triculturelles mondiales.

Dans ce contexte et compte tenu :

- du nombre et de la variété des actions cofinancées par le Conseil Général du Haut-Rhin,
- des enjeux importants de certains projets dans lesquels le Conseil Général sera certainement engagé dans un futur proche aux côtés d'autres collectivités locales,
- des nouvelles orientations de la Commission européenne, qui a fait de la coopération transfrontalière un objectif à part entière doté de moyens renforcés (Interreg IV : 77 M € de cofinancement communautaire pour le Rhin Supérieur pour 2007-2013),
- du foisonnement d'initiatives prises par l'ensemble des partenaires français, alsaciens, haut-rhinois, suisses et allemands, du Conseil Général,

il est d'autant plus nécessaire de définir une stratégie d'intervention claire pour notre collectivité.

ENJEUX

La coopération transfrontalière étant par nature transversale, les enjeux sont de tout ordre et se déclinent à une échelle mondiale, européenne, régionale, départementale et locale.

Il s'agit avant tout de rendre visible à l'échelle mondiale cet espace rhénan supérieur, non comme la simple addition, la simple juxtaposition artificielle de plusieurs régions et agglomérations, mais comme un tout en le dotant d'un certain nombre de fonctionnalités métropolitaines à la mesure d'un espace de 6 millions d'habitants :

- en exploitant au mieux la valeur ajoutée du multiculturalisme/interculturalisme afin de promouvoir l'extraordinaire plus valeur de cette diversité,
- en tirant parti de ce multiculturalisme de fait pour développer la créativité des outils de recherche et développement, de transfert de technologie, des outils de formation, des entreprises, des outils de production culturelle,
- en valorisant le potentiel d'innovations inscrit dans le réseau d'agglomérations qui structure le Rhin Supérieur de Bâle à Karlsruhe,
- en enrichissant les partenariats publics/privés du bassin rhénan par une dimension transfrontalière,
- en proposant des services publics et privés à la hauteur de cet espace,
- en gérant en commun notre patrimoine naturel et culturel,
- en s'engageant sur une politique de développement durable transfrontalière régionale.

Ces enjeux se déclinent à deux échelles temporelles :

- le court terme, pour lequel la priorité touche plus particulièrement les projets d'aménagement, de transports, de développement économique, d'emploi et d'environnement pour accroître le potentiel de séduction économique et résidentiel de l'espace rhénan,
- le moyen/long terme pour lequel la priorité concerne l'adaptation de la jeunesse de la région métropolitaine aux enjeux d'une région multiculturelle : éducation, formation, culture, identité partagée,

et se rejoignent autour de plusieurs priorités communes :

- la formation, la recherche, l'innovation,
- la capacité de communiquer entre acteurs de quelque nature qu'ils soient, ce qui implique le développement du multilinguisme,
- la capacité d'animer un territoire sur une base urbaine réticulée, ce qui implique de la même façon une information, une communication, base de toute action concertée et cohérente.

Implications pour le Département du Haut-Rhin

En conséquence, la politique départementale en matière de coopération transfrontalière devra cibler quelques domaines d'actions prioritaires qui pourront être la recherche et développement, la mise en place de réseaux économiques transnationaux type Cluster, la valorisation du patrimoine culturel, le soutien accru à un aménagement concerté bi ou trinational d'espaces particulièrement concernés (périphérie de Bâle, Hartmannswillerkopf, bande rhénane) en matière environnementale, urbanistique et architecturale, d'infrastructures structurantes, de transports en commun, un engagement fort en faveur de tous les projets bi ou multiculturels, et bien sûr d'un enseignement bi ou trilingue dont le maintien et le renforcement est d'une importance capitale pour l'avenir économique de notre région.

Plus concrètement le Conseil Général du Haut-Rhin pourrait transcrire son projet transfrontalier à travers une série d'actions prioritaires dont :

En externe

- favoriser la création d'une université multiculturelle transfrontalière en encourageant le renforcement de la coopération existante actuelle (on peut rappeler ici que si les universités rhénanes étaient regroupées, aujourd'hui elles figureraient parmi les 10 premières au niveau mondial),
- encourager la mise en place de centres de recherche de niveau mondial,
- développer des outils de recherche scientifique partagés de niveau mondial,
- miser sur une éducation multiculturelle de la maternelle au supérieur,
- créer une "métropole polycentrique" rhénane capitale de la culture européenne (Bâle, Mulhouse, Colmar, Fribourg, Strasbourg, Offenburg, Karlsruhe),
- et une région composée d'un réseau de villes aux fonctions complémentaires
 - o reliée par un réseau d'infrastructures de transports performantes,
 - o en situation de communiquer efficacement,
 - o en capacité de mutualiser des services à la population : santé, culture, formation, éducation, personnes âgées, déchets,
 - o susceptible de monter une politique commune de marketing territorial diversifié pour son développement économique et social.
- labelliser des projets d'envergure métropolitaine pour l'ensemble de la région métropolitaine dont, pour le Haut Rhin
 - o entre autres dans le cadre de la partie française de l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle (projets urbains, de recherche, école de chimie trinationale, Rhena Photonics...)
 - o concevoir de nouveaux projets originaux :
 - création de nouvelles formations trinacionales dans les domaines d'excellence du Rhin supérieur,
 - création de centres de recherche trinationaux,
 - lancement de la première métropole transfrontalière polycentrique de la culture : le réseau de villes de la région métropolitaine en tant que capitale européenne de la culture : le réseau culturel rhéno-allemand de Bâle à Karlsruhe en passant par Mulhouse et ses musées techniques, Colmar et le musée Unterlinden, la bibliothèque humaniste de Sélestat, Strasbourg, le Hartmannswillerkopf (HWK),.... mutualisation des ressources culturelles, en particulier du musée-pass, fondée sur la promotion commune de toutes les ressources et pas seulement du musée-pass...
 - mutualisation des ressources pédagogiques et scientifiques : université du Rhin supérieur dans le TOP 10 des universités mondiales,
 - valorisation franco-allemande du site du Hartmannswillerkopf
 - o intégration des compétences et des moyens du Conseil Général sur les territoires à enjeux transfrontaliers importants en termes économiques, sociaux, environnementaux, de transport, politiques, culturels, éthiques, diplomatiques : exemples, ATB, le Hartmannswillerkopf
- Créer les conditions du succès de la région métropolitaine
 - o échanges de fonctionnaires
 - o échanges d'élus
 - o démocratie rhénane
 - o outils commun de planification
 - o moyens financiers
 - o transports publics (cf initiatives du GLCT transport de Genève)

Ces conditions sont à mettre en œuvre à diverses échelles dont une pourrait être le périmètre de la RegioTriRhena, c'est-à-dire tout le département du Haut-Rhin et ses voisins immédiats.

En interne

- Améliorer la gouvernance interne au Conseil Général pour tous les projets transfrontaliers.
La coopération transfrontalière touche pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne, tous les secteurs d'activité, mais ne s'identifie pas facilement comme une compétence propre. Il s'agit donc :
 - o d'introduire la problématique transfrontalière dans les politiques contractuelles du Conseil Général
 - soutien aux territoires également par l'intermédiaire des documents de planification. On peut citer pour exemple le SCOT des cantons de Huningue et de Sierentz à l'élaboration duquel le Département participe en tant que personne publique associée et dans lequel les enjeux transfrontaliers devront être clairement exprimés. Il conviendrait peut-être aussi d'intégrer la dimension transfrontalière dans l'énoncé de grands principes départementaux d'aménagement.
 - soutien à la culture
 - soutien au bilinguisme
 - soutien à l'université de Haute Alsace
 - améliorer la transversalité interservices au sein du Conseil Général sur tous les projets transfrontaliers
 - o de prendre en compte les interactions transfrontalières dans la planification de certaines politiques sectorielles et notamment ce qui concerne les projets de développement des infrastructures de transports et de déplacements (les lignes à grande vitesse (TGV), le plan de développement et de modernisation d'itinéraire (PDMI)...))
 - o d'intégrer le critère du bilinguisme (dans la mesure du possible) dans les recrutements
 - o de favoriser toutes les formes d'échange
 - o d'intégrer plus le transfrontalier dans les critères d'aides
 - o d'encourager la formation sur les systèmes administratifs des pays voisins et les échanges d'expériences
 - o d'instaurer un CODIR coopération transfrontalière + Europe
 - o d'afficher des objectifs en matière d'aides européennes (fonds qui pourraient venir abonder de manière significative les politiques départementales)
 - o de faire valoir le transfrontalier et les politiques communautaires dans les politiques contractuelles
 - o de faire largement connaître cette volonté politique
- Disposer dans chaque service d'un référent « transfrontalier » en mesure de solliciter une antenne aide technique.
- Participer à l'organisation de la gouvernance générale du projet métropolitain du Rhin Supérieur
 - o définir un système d'information et de management des projets "nationaux" impactant le territoire voisin : exemple, le projet de campus Novartis de Bâle, qui impacte l'emploi, les transports,
 - o impulser une réflexion sur la réorganisation des outils de partenariats actuels afin de les adapter au mieux et d'aboutir à des modes de gouvernance innovants, expression d'une volonté démocratique transfrontalière,
 - o implication prioritaire du Conseil Général dans la coopération transfrontalière de voisinage,
 - o représentation du Haut-Rhin au sein des différentes structures de coopération transfrontalière.

L'ensemble des mesures devra être quantifiable et mesurable afin de pouvoir développer une véritable dynamique de projet, un suivi et une évaluation.

CONCLUSION

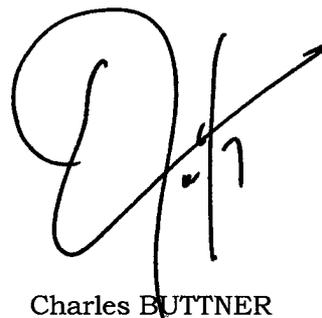
Pour se concrétiser, ce projet départemental repose sur quelques paris, dont :

- celui d'une jeunesse transfrontalière, capable de comprendre plusieurs cultures, de s'exprimer dans plusieurs langues, de se sentir « bien chez soi » dans n'importe quelle partie du bassin rhénan supérieur,
- celui de l'attractivité économique et résidentielle du territoire qui prend actuellement de plus en plus son ancrage dans la qualité et la culture de sa ressource humaine tout comme dans la diversité des territoires,
- celui d'un engagement similaire au nôtre des autres partenaires de la coopération du Rhin Supérieur, afin de faire émerger une vision commune et partagée de l'avenir de notre territoire, doublée d'un budget tripartite consolidé, le tout devant faire l'objet d'une évaluation sur la base des objectifs et de la stratégie définis en commun.

La coopération entre administrations, outils de recherche et développement, l'usage plus aisé et la coopération des outils de transfert de technologie, la coopération approfondie entre structures de formation, les partenariats publics - privés entre entreprises et ces outils en seront grandement facilités.

Ce projet est donc aussi bien un projet d'aménagement du territoire, un projet économique, un projet environnemental, qu'un projet de société, d'une société ouverte sur les autres et sur le monde, sans exclusion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER